

La Ville de Saint-Cloud va distribuer des masques.

Qui pourra bénéficier d'un masque ?

Chaque Clodoaldien pourra obtenir **un masque alternatif en tissu, dès 11 ans (année de naissance : 2009).**

À quelles dates la Ville de Saint-Cloud distribuera-t-elle des masques ?

Les samedi 16, dimanche 17, lundi 18 et mardi 19 mai selon différents critères.

Vous êtes inscrit(e) sur les listes électorales :

Rendez-vous selon votre nom de famille dans votre bureau de vote habituel, de 10h à 17h.

- **Samedi 16 mai** pour les noms de famille allant de **A à J**
- **Dimanche 17 mai** pour les noms de famille allant de **K à Z**

Vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales :

Rendez-vous au gymnase Fouilleuse (2 avenue Francis-Chaveton), de 16h à 20h.

- **Lundi 18 mai** pour les noms de famille allant de **A à J**
- **Mardi 19 mai** pour les noms de famille allant de **K à Z**

Comment puis-je retrouver le numéro et l'adresse de mon bureau de vote ?

Ce bureau est celui dans lequel vous votez habituellement, indiqué sur votre carte d'électeur. Si vous ne l'avez pas, rendez-vous sur le site Internet de la Ville, vous pourrez retrouver votre bureau de vote en fonction de votre adresse postale.

Mon (ma) conjoint(e) et mes enfants doivent-ils m'accompagner pour venir retirer leur masque ? Non, déplacez-vous seul(e) : **un seul représentant par foyer.**

Qui doit venir chercher les masques ? Une seule personne par foyer. Vous pouvez également récupérer le masque d'une personne inscrite sur la liste électorale de votre bureau de vote en présentant sa carte d'identité.

Avec quels justificatifs dois-je me présenter ?

Munissez-vous d'un **document original d'identité avec photo par personne** du foyer (pas de photocopie ni de version numérique). **IMPORTANT** : si vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales, munissez-vous également de votre **taxe d'habitation**. **Pour récupérer les masques de vos enfants entre 11 et 18 ans, munissez-vous également du livret de famille.**



Puis-je fournir une photocopie de mes justificatifs afin de retirer mon masque ?

Non, les originaux sont nécessaires.

J'habite à Saint-Cloud depuis peu et je n'ai pas reçu ma taxe d'habitation.

Quel justificatif puis-je fournir ?

Vous pouvez fournir une facture d'électricité de moins de 3 mois.

Je suis inscrit(e) sur les listes électorales mais ce n'est pas le cas de mon conjoint / ma conjointe. Puis-je récupérer son masque le 16 ou le 17 mai ?

Non, il ne sera pas possible de récupérer un masque pour un adulte vivant dans votre foyer si ce dernier n'est pas inscrit sur la liste électorale. La personne devra se rendre à la distribution prévue les 18 et 19 mai pour les personnes non-inscrites, au gymnase Fouilleuse.

Je ne serai pas présent à Saint-Cloud pour la distribution. Pourrai-je tout de même obtenir un masque ?

Si vous n'êtes pas présent, faites part de votre demande par mail à partir du lundi 25 mai à masque@saintcloud.fr.

Combien de masques puis-je récupérer pour mon foyer ?

La Ville distribuera un masque par personne du foyer familial) sur justificatif d'identité et avec le livret de famille pour vos enfants entre 11 et 18 ans (nés entre 2002 et 2009).

J'héberge actuellement de la famille / des amis qui ne sont pas clodoaldiens mais sont confinés chez moi. Peuvent-ils bénéficier d'un masque ?

Non, la commande de masques a été quantifiée au regard du nombre d'habitants sur la commune.

Est-ce que je peux venir chercher les masques d'autres personnes, de voisins ou de personnes qui ne peuvent pas se déplacer ?

Vous pouvez récupérer le masque d'une personne inscrite sur la liste électorale de votre bureau de vote en présentant sa carte d'identité.

Pour les personnes étant dans l'incapacité physique de se déplacer, contactez la mairie à partir du 11 mai par mail à masque@saintcloud.fr ou par téléphone au 01 47 71 53 30.

Pourquoi ne pas mettre le masque dans les boîtes aux lettres comme cela a été fait dans d'autres communes ?

Il n'est pas possible d'avoir une distribution fiable et rapide, respectant les règles sanitaires. Nous ne pouvons par exemple pas connaître le nombre précis de personnes dans chaque foyer.

Pourquoi les enfants de moins de 11 ans ne peuvent-ils pas bénéficier d'un masque ?

Pour les enfants (scolarisés en maternelle et élémentaire), le port du masque n'est pas préconisé.



J'ai plus de 65 ans et/ou, je suis dans l'incapacité physique de me déplacer, ai-je droit à des conditions particulières ?

1/ Si vous êtes inscrit(e) au CCAS de Saint-Cloud (fichier Canicule, adhérent à l'Espace d'animation de Coteaux, fichier CLIC Gérico), vous avez été contacté(e) et livré(e) à votre domicile.

2/ Si vous n'êtes pas inscrit(e) au CCAS, vous devez vous déplacer conformément au planning de distribution et vous serez accueilli(e) en priorité. Néanmoins, les personnes étant dans l'incapacité physique de se déplacer doivent contacter à partir du 11 mai la mairie par mail à masque@saintcloud.fr ou par téléphone au 01 47 71 53 30. Dans ce cas, les masques leur seront livrés à domicile.

Les masques seront-ils distribués gratuitement ou seront-ils payants ?

Les masques sont distribués gratuitement.

De quel type de masque s'agit-il ?

Il s'agit d'un masque alternatif en tissu normes AFNOR et homologué DGA (Direction générale de l'armement), 99 % coton et 1% PP, lavable à 60 degrés.

Comment utiliser le masque et le nettoyer ?

Voir notice ci-jointe.

À ce jour, 20 lavages testés DGA avec une performance de filtration quasi inchangée (dans l'attente des résultats pour une validation à 30 et 40 lavages).

Le masque a-t-il été fabriqué en Chine ?

Non, il a été commandé à une entreprise française et a été fabriqué au Portugal.

D'autres masques seront-ils distribués ultérieurement ?

La Ville de Saint-Cloud ne prévoit pas l'achat d'autres masques alternatifs en tissu pour le moment. D'autres collectivités (département des Hauts-de-Seine, Région IDF) ont annoncé avoir commandé des masques en tissu. Les modalités de distribution ne sont pas encore connues.

J'ai d'autres questions qui ne sont pas répertoriées dans cette FAQ, à qui puis-je les poser ?

Ecrivez-nous à masque@saintcloud.fr ou joignez un agent de la Ville par téléphone à partir du lundi 11 mai au 01 47 71 53 30.